AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0257
FR0000130577-FS0129

12 février 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 février 2019, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 févier 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE et détenir 13 012 578 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,53% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PUBLICIS GROUPE sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Natixis Investment Managers, L.P., elle-même contrôlée par la société Natixis. Harris Associates L.P. exerce les droits de vote indépendamment de Natixis Investment Managers, L.P. et ses filiales, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 235 249 801 actions représentant 258 488 929 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.